

# la nouvelle ACTION FRANÇAISE

## éditorial

Cà y est ! La grande quête des suffrages est commencée et toutes les fractions de la classe politique rivalisent de démagogie pour faire occuper à leurs porte-drapeau la place rendue vacante par la disparition brutale de M. Pompidou.

Les ambitions ne manquent pas, notamment dans ce qu'il faut bien appeler l'ex-majorité présidentielle.

Pour l'instant c'est M. Giscard d'Estaing qui semble mener à la corde dans ce camp. Il est vrai qu'il a su se composer un personnage bien symbolisé par son affiche : élégant et détendu, le grand-seigneur-si-simple-et-si-distingué cherche à séduire le cœur des gens humbles.

Quel dommage que le comportement récent du ministre des Finances démente point par point ce portrait.

Le grand seigneur en effet cache mal l'opportuniste manœuvrier. Ceci l'amène à s'allier avec les européistes de Lecanuet : les voix du centre valent bien le sacrifice de l'indépendance nationale ! De même tout en lorgnant vers le centre, Giscard ne manque pas de rappeler à l'intention de la fraction non chabaniste de l'U.D.R. (n'est-ce pas M. Jacques Chirac ?) qu'il ne réservera pas le poste de Premier ministre à un républicain indépendant.

Et lorsque M. Giscard d'Estaing parle de son programme social « très avancé » on peut être quelque peu sceptique : sa politique rétrograde de ministre des Finances, l'esprit de caste des milieux d'affaires qui le soutiennent ne rendent guère crédibles ses promesses.

On peut même gager qu'en fait de programme social, l'homme à l'accordéon se bornera à quelques mesures aussi spectaculaires qu'inefficaces, analogues à la détaxation provisoire de la viande de bœuf prise à la veille des élections législatives. Pour M. Valéry Giscard d'Estaing il s'agit de piéger à grands coups d'arguments démagogiques le plus d'électeurs possible, ces électeurs qu'il méprise mais dont il a besoin. Quelle belle tête de Turc pour

la gauche il ferait — une fois dissipé le charme électoral — s'il entraît à l'Elysée.

M. Chaban-Delmas, lui, a choisi de se composer un double personnage. Il joue d'abord au gaulliste historique et au successeur de Pompidou (heureusement pour Chaban que ce dernier est mort sans laisser de testament politique). Mais le maire de Bordeaux a beau faire, il ne peut masquer l'ébranlement voire le semi-éclatement de l'U.D.R. ni la dispersion de l'ex-majorité. Il ne pourra jamais faire figure de « rassembleur » comme de Gaulle ou Pompidou. Et ses penchants européens notoires le qualifient mal pour faire figure de défenseur de l'indépendance nationale.

Chaban pose ensuite au gestionnaire moderne et dynamique, inventeur de la « nouvelle société ». Il est exact que sous son gouvernement l'expansion a été forte et les rouages de l'Etat bureaucratique assez bien graissés. Mais le ministère Chaban-Delmas, malgré quelques tentatives comme la loi portant création des conseils régionaux, n'a pas vraiment été capable de proposer aux Français des solutions qui les transforment de simples électeurs manipulés en citoyens majeurs.

Quant à M. Royer, si incontestables que soient son intégrité et ses qualités de maire, il fait un peu trop candidat d'une clientèle. Nous ne croyons guère qu'une société puisse prospérer grâce aux seules vertus des individus alors que les institutions politiques restent conçues pour exalter l'argent et la volonté de puissance la plus féroce. Enfin les meilleures qualités de prédicant inspiré ne doivent pas faire oublier le dérisoire d'un certain « ordre moral ».

Volonté de puissance ! C'est le terme qui convient dès que l'on parle de François Mitterrand. Mauriac l'avait un jour qualifié de Rastignac. Mais Rastignac a vieilli. Il se camoufle pour l'instant sous les traits d'un Richelieu. Reconnaissons qu'il joue merveilleusement son rôle.

De l'invocation à « notre mère la France », après une méditation à Vézelay, jusqu'à l'annonce d'un plan d'austérité draconien pour juguler l'inflation rien ne manque dans la panoplie de François Mitterrand pour donner aux Français l'image de marque d'un homme d'Etat responsable et d'un grand patriote.

Il n'en reste pas moins que le maire de Château-Chinon est le premier secrétaire d'un parti dont l'atlantisme et les amitiés américaines sont connus. En outre, on voit mal François Mitterrand à la fois faire une politique économique saine et une politique sociale de progrès tant qu'il sera flanqué de son allié communiste : le jour même où Mitterrand annonçait son plan d'austérité, Marchais réclamait dans le court terme la multiplication tous azimuts des dépenses « sociales » et à moyen terme des nationalisations en série destinées en théorie à grossir le pouvoir des travailleurs, en réalité celui des bureaucraties étatiques ou syndicales. Le hiatus entre les deux chefs de la gauche laisse de plus en plus sceptique sur la possibilité pour celle-ci de gouverner unie après une hypothétique victoire électorale.

Il est maintenant possible que cette revue des principaux candidats laisse un goût de cendre dans la bouche : il n'est que trop clair que M. Pompidou aura un successeur et non un héritier.

Le prochain Président de la République, incertain de ses alliances comme de sa politique, ne sera en état ni de préserver la cohérence de l'Etat ni de déverrouiller la société bloquée ni surtout de préserver l'indépendance nationale face au diktat américain et au condominium des deux super-Grands.

Ceci, nous le ferons savoir aux Français, avec Bertrand Renouvin, durant ces quinze jours.

NAF

# l'égoïsme des pays riches

La session spéciale des Nations Unies sur les matières premières a débuté le 11 avril. Une fois de plus, le spectacle a démontré que dans le monde onusien, rien n'avait changé. Cela n'est pour surprendre personne ; nul ne semblait assez naïf pour croire que la venue de M. Boumedienne — qui veut s'imposer comme le modèle du tiers-monde — modifierait quoi que ce soit à cet ordre de choses.

Pourtant chaque super-grand et chaque grand de ce monde avait dépêché ce qu'il avait de mieux pour défendre le bien-fondé de ses thèses : qui son Jobert, qui son Teng Hsiao-ping, qui son Kissinger, qui son Gromyko.

La déception fut profonde, d'autant plus profonde, que la conférence semblait avoir été abordée très heureusement par le représentant algérien. Celui-ci, contrairement aux prévisions, ne s'est livré à aucune violence verbale, se contentant de rappeler que « dans le monde où nous vivons, tous les leviers de commande de l'économie mondiale sont entre les mains d'une minorité constituée de pays hautement développés ». Il esquissa ensuite les divers aspects de son plan de développement des pays du tiers-monde qui doit, — dans l'esprit du chef algérien — être activement soutenu par les pays industrialisés, mais aussi la nationalisation des ressources des pays en voie de développement. Dans la même journée, M. Jobert avait fait un discours de « modération », exposant son plan d'organisation du marché des matières premières, mais surtout réaffirmant son désir d'écarter « toute politique de confrontation systématique » entre pays producteurs et pays consommateurs. Restait à savoir si son appel serait entendu.

## LES MENACES AMÉRICAINES

Il semble que non. D'entrée de jeu, Kissinger fit sentir qu'aucune concession ne serait acceptée du côté américain. Plus que jamais, l'O.N.U. apparaît dans l'esprit de Kissinger comme une chambre d'enregistrement où les super-grands doivent imposer leurs vues, et les moyens et petits les subir.

Les menaces américaines ont été bien sûr, quelque peu camouflées. Pourtant, lorsque M. Kissinger affirme que les pays en voie de développement ne pourront progresser « que dans une économie mondiale (entendez américaine) en pleine expansion », l'on constate que pour lui rien ne doit changer dans l'ordre international existant ; les pays en voie de développement doivent contribuer au développement des économies occidentales en fournissant des matières premières à bas prix, moyennant quoi ils pourront prétendre aux quelques miettes qui tomberont de la table des pays industrialisés.

Pour décourager toute velléité de résistance ou d'union des producteurs, le secrétaire d'Etat américain ajoute qu'un tel bloc aurait pour effet « que les victimes potentielles (sic) s'organisent à leur tour en contre-bloc ». Kissinger n'a donc pas modifié ses thèses d'un iota depuis la conférence de Washington. Pourquoi, d'ailleurs, l'aurait-il fait ? N'est-ce pas plutôt l'Amérique qui aurait intérêt à cette confrontation entre pays industriels et pays producteurs, confrontation par laquelle les Etats-Unis pourraient jouer le

rôle de « protecteur » des intérêts occidentaux et renforcer par là-même leur emprise sur le monde occidental, en même temps qu'ils saperaient les fondements économiques des pays pauvres.

Quant aux représentants du monde communiste, ils n'ont rien apporté de réellement nouveau. Les Chinois ont déployé leur chapelet d'injures contre les révisionnistes soviétiques (exercice désormais couramment pratiqué), en tentant de démontrer que l'U.R.S.S. agit en fait contre les intérêts du tiers-monde ; après quoi M. Gromyko se dépensa à démontrer qu'en réalité le Kremlin est bien le seul ami des pays pauvres. Querelles stériles qui n'ont même plus l'attrait de l'originalité.

C'est par rapport à la position de ces principaux pays qu'apparaissent le mieux les chances de succès d'une France réellement indépendante de tout bloc, qui seule a prouvé qu'elle peut traiter de la manière la plus équitable avec les pays du tiers-monde. Le capital de sympathie — maintes fois réaffirmé — dont jouit notre pays, son attitude récente — qui la démarque des appétits voraces des grands Etats impérialistes — lui offrent une occasion qui ne se représentera sans doute pas de si tôt. La France en a les moyens ; mais le veut-elle ? M. Jobert, qui s'embourbe dans le marais européen, semble vouloir jouer un double jeu. Mais tôt ou tard, il lui faudra bien choisir : jeu indépendant de la France ou aliénation européenne.

Youri ALEXANDROV

## " un autre maurras "

La souscription du livre de Gérard Leclerc, « Un autre Maurras », continue.

Les prix seront les suivants pendant la souscription :

- 1 ex. : 25 F (franco)
- 3 ex. : 65 F (franco)
- 5 ex. : 100 F (franco)
- 10 ex. : 170 F (franco).

Après la souscription, les prix seront :

- 1 ex. : 27 F (plus port)
- 3 ex. : 75 F (plus port)
- 5 ex. : 115 F (plus port)
- 10 ex. : 180 F (plus port).

Pour souscrire à ce livre, il suffit de le commander à l'Institut de Politique Nationale. B.P. 558-75026 Paris Cedex 01. Tous les versements seront faits à l'ordre de l'IPN - C.C.P. La Source 33537.41.

Je soussigné, Nom ..... Prénom .....

Adresse : .....

Code postal ..... Ville .....

désire recevoir ..... exemplaires (s) de l'édition courante du livre de G. Leclerc sur Maurras et verse la somme de .....

Je vous règle donc la somme totale de ..... par chèque bancaire, chèque postal, mandat, espèces (1).

Date

Signature

C.C.P. La Source 33-537-41.

(1) Rayer les mentions inutiles.

# L'arbitre nécessaire : le roi

On savait depuis longtemps que les affaires de l'Etat étaient devenues l'exclusivité de bureaucrates élevés dans le sérail. Malgré la tentative gaullienne de restauration de l'Etat, la République est demeurée la propriété d'une classe politique de plus en plus coupée de la nation. Une classe avec ses compétences de techniciens, mais fermée sur ses dossiers, isolée dans ses bureaux ; une classe dont mai 68 avait montré la distance avec le peuple français et ses élites (notamment ouvrières). Ce ne sont même pas les scandales financiers qui l'achèvent à nos yeux : c'est le ridicule.

Ridicule de la précipitation, de la gloutonnerie électorale, des ambitions et rivalités personnelles, alors que les programmes s'uniformisent et que les mêmes promesses se font diversement alléchantes.

## CONTRE LA SOCIÉTÉ BLOQUÉE

Et puis, ridicule de la panique exprimée à la vue de la multiplication des candidatures — la République n'aime pas que le peuple se prenne au jeu de la démocratie ! Qu'il y ait des désirs de candidatures fantaisistes, c'est plus qu'une évidence. Mais a-t-on suffisamment songé à la signification profonde de tout ce spectacle ? Nous sommes dans une société bloquée où les moyens de communication sont aux mains d'une classe politique. Il n'est pas jusqu'à la pénurie de papier en France qui ne pénalise les candidats... sans argent.

La République est jalouse de ses joutes entre « honnêtes gens ». Elle fera tout pour décourager, voire étouffer les intrus.

La monarchie, elle, n'est pas accaparée par une classe jalouse de ses privilèges ; ne mettant pas périodiquement le sort de l'Etat éminent (1) dans la balance du plébiscite, elle n'offre pas le spectacle de l'affrontement des intérêts antagonistes. Au contraire, elle les compose et les utilise ; elle rend le suffrage universel aux Français, dans leurs cercles de compétence : municipaux, professionnels, régionaux, culturels... La monarchie rétablit la vraie notion de vie publique, qui implique liberté (c'est-à-dire pouvoir) et compétence : elle restaure la vraie notion des républiques.

La République exclut des décisions les citoyens concernés ; la monarchie, en ne fondant pas la vie de la nation sur le regard omniprésent de l'Etat, permettrait de replacer la décision à une échelle humaine. Par exemple dans un système d'impôts plus diversifié, la course aux crédits ne serait plus la hantise des démocraties municipales.

## LIBÉRER LA VOLONTÉ POLITIQUE

Rendre ses pouvoirs à la nation organisée, c'est rendre l'Etat fonctionnaire de la Cité, le dégager du superflu. Gérard Leclerc indique plus loin ce qu'a de décevant la réflexion d'une partie de l'intelligentsia politique : la « monarchie républicaine » ne peut pas résoudre le problème de l'Etat français moderne. La monarchie, elle, ne tire pas sa légitimité d'une fiction numérique.

Pour épouser l'intérêt général, il ne faut pas représenter les intérêts d'une fraction de la nation ; pour promouvoir une politique de justice sociale, il ne faut pas être tributaire des intérêts de la grande finance ; pour imposer une certaine idée de la France aux yeux du monde, il ne faut pas être influençable par les clans européens, américains ou soviétiques ; pour patronner une politique d'expressions culturelles, il faut pouvoir accepter le côté gratuit du génie bref, pour qu'il y ait un Etat fort, mais non omnipotent, il faut la Justice ; pour qu'il y ait un Etat juste, il faut l'indépendance de la fonction : il faut un roi.

Un Roi, et non un monocrate !

Le roi, c'est l'Etat éminent, par distinction avec l'Etat pratique fluctuant au gré des circonstances et des compétences. L'Etat, pour être le siège de la grande politique, nécessite la continuité et l'indépendance.

L'hérédité du pouvoir éminent demeure le moins mauvais principe de dévolution pour assurer la continuité la plus sûre, la jeunesse — toujours renouvelée — de l'Etat, l'indépendance et la liberté de la Volonté politique. A part le roi, qui osera faire une politique en faveur des pauvres, des vieillards, des « non-rentables » de notre société nationale et internationale fondée sur le profit et la démagogie ?

Car la Volonté politique, dans le cadre d'un

Etat fonctionnaire de la nation, repose sur l'arbitrage, tant pour imposer la Justice que pour soutenir un projet de civilisation.

## PLUS HAUT QUE LA TECHNIQUE : L'ARBITRAGE

En recourant à l'analyse de son essence, nous pourrions expliquer l'impasse faite par la République sur des problèmes majeurs de notre temps. La République exclut de ses préoccupations tout ce qui n'est pas rentable, j'entends électoralement rentable.

La question des travailleurs immigrés ne pourra jamais trouver de solution juste, au même titre que le problème ouvrier au XIX<sup>e</sup> siècle, tant que durera la démagogie. Pour combattre les « marchands de sommeil » et tous les exploiters de la pauvreté et de l'analphabétisme, il faut un arbitre juste et fort, il faut un roi.

Pour concevoir et promouvoir une politique de justice sociale ou bien une grande politique d'aide au Tiers monde, il faut un Etat libre des puissances financières, puisant sa magnanimité dans son indépendance et le souci politique qui embrasse toutes les dimensions de la communauté humaine.

Plus qu'un technicien, le roi est une famille dont l'intérêt est lié intimement et par essence à l'intérêt général. Voilà d'ailleurs la correction automatique apportée par le bienfait de la succession familiale au régime du principat, inauguré par l'après-de-Gaulle, et que tant regrettent, quand beaucoup le redoutent comme une atteinte à la Démocratie.

Le roi est le seul arbitre possible car « l'arbitrage, bien qu'il soit de même essence que la justice, est une fonction différente, plus difficile encore puisqu'il ne s'agit plus de condamner en fonction d'un code, mais de concilier au nom de l'intérêt général ». (1)

Le possesseur éphémère de la République exclut les partis, personnes et problèmes qui ne lui sont pas rentables ; le roi permet l'union de tous les Français dans leurs différences au service du bien commun, national et international.

Philippe VIMEUX

(1) NAF n° 154  
(1) Entre Français - 1947.

## le comité de soutien à la candidature de bertrand renouvin communique

Le principe d'égalité entre les candidats est inscrit dans nos lois. Mais en dépit de toutes les précautions juridiques, il risque d'être bafoué en raison des conditions économiques actuelles : l'industrie du papier traverse en effet une très grave crise d'approvisionnement, qui aboutit à une hausse considérable des prix. Les candidats qui ne

disposent pas de puissants moyens financiers ou des stocks des grands partis politiques ne peuvent donc pas trouver de papier aux conditions réglementaires et se heurtent, en outre, à de graves difficultés dans l'acheminement du matériel de propagande électorale. C'est ainsi que les privilégiés de l'argent risquent d'écraser sans difficulté

aucune les candidats les plus pauvres.

Le Comité de soutien à la candidature de Bertrand Renouvin attire l'attention des Pouvoirs publics sur cette situation intolérable et appelle tous les citoyens épris de justice et de liberté à le soutenir par leurs dons.

# pour une nouve

Les candidats à l'élection présidentielle redoublent déjà de flatteries vis-à-vis de l'électeur-roi.

Voici donc revenu le temps des grandes liturgies électorales. Pendant quinze jours les Français vont avoir à choisir entre des candidats soucieux de présenter une image de marque aussi flatteuse que possible.

Laquelle aura les faveurs des électeurs les 5 et 19 mai ? Celle du gestionnaire moderne que veut être Chaban ? Celle du gentilhomme si distingué et si simple que cherche à montrer Giscard ? Celle de l'homme d'Etat de gauche mais responsable et pondéré que mime Mitterrand ?

Peu importe au fond. Le fait fondamental, le fait essentiel c'est qu'au soir du 19 mai l'électeur-roi aura à nouveau aliéné sa souveraineté, sinon pour sept ans, en tout cas jusqu'au prochain référendum ou aux prochaines élections législatives.

Ceci ne nous gênerait guère si cette exclusion de l'électeur ne concernait que les prérogatives régaliennes de l'Etat (défense nationale, affaires étrangères). Mais elle s'étend également à tous les domaines de sa vie la plus quotidienne : l'organisation de l'espace urbain comme la vie scolaire, la protection de l'environnement comme l'organisation des programmes de télévision.

## SACRALISATION DE L'ETAT DEMOCRATIQUE

Situation paradoxale résultant d'un simple accident historique ? Non ! N'oublions pas que le régime de démocratie formelle instauré en 1789 repose sur une sacralisation de l'Etat. Les hommes d'Ancien Régime posaient face à l'Etat la défense des libertés concrètes. Et l'Etat monarchique ne pouvait, comme le rappelle l'historien Le Roy Ladurie, transgresser par trop ces limites.

L'Etat né pendant la Révolution, au contraire est fondé, comme le disait Rousseau, sur l'aliénation de la liberté de chacun à la **volonté générale**. Ainsi la **légitimité des collectivités locales élues par une fraction des citoyens doit dans cette optique céder le pas à celle de l'Etat désigné par la totalité des électeurs**. La haine des Jacobins pour les « **sociétés partielles** » découle directement de la déification de l'Etat révolutionnaire.

Cette haine a également un motif électoral : le président ou les députés craignent constamment que les pouvoirs locaux ne leur fassent concurrence et notamment ne deviennent autant d'armes puissantes entre les mains de l'opposition. Ils cherchent donc à les asservir. Dans ce but les gouvernements républicains écrasent d'une triple tutelle administrative, technique et financière les collectivités locales. En janvier dernier encore M. Pompidou prononçait à Poitiers un discours crispé dans lequel transparaissait sa crainte de voir les conseils régionaux — aux pouvoirs encore bien modestes, cependant — s'opposer à l'Etat.

## LE TEMPS DES CLIENTELES

En outre les gouvernements républicains, pour plus de sûreté, ont cherché et réussi à peupler conseils municipaux et conseils généraux des départements de politiciens à leur dévotion. Ces derniers jouent le rôle de **commissionnaires chargés de mendier des subventions auprès du pouvoir établi** en passant par le canal de leurs partis politiques. Ce phénomène s'est encore manifesté lors de l'élection des conseils régionaux : ténors de la classe politique au pouvoir (Chaban, Edgar Faure) ou dans l'opposition (Defferre, Mauroy) ont trusté les présidences (1).

De la sorte, le citoyen est amené à considérer l'Etat comme un monstre mais aussi comme une **providence**, c'est ainsi que les Français ont pris petit à petit une mentalité d'enfants assistés.

Il y a plus grave : l'Etat républicain ne peut se résoudre à faire jouer aux collectivités locales un rôle de gérantes responsables des intérêts régionaux. L'approche des échéances électorales l'amène à avoir de coupables faiblesses pour les groupes de pression les moins défendables. L'étroite imbrication de l'argent et des partis politiques favorise par exemple les manœuvres inavouables de tous les Topaze de l'immobilier.

## MONARCHIE : L'ETAT MINIMUM

En Monarchie, c'est le cas de figure inverse. Indépendant des échéances électorales à court terme du fait de l'hérédité, le roi peut assurer la stabilité et la continuité de l'Etat en matière de politique générale face aux factions ou aux féodalités. Mais en même temps il n'est plus en situation concurrentielle avec les communautés locales. Dès lors rien n'empêche que celles-ci soient fortes. La nécessité dans une première phase d'alléger les structures bureaucratiques d'une administration hypertrophiée y incite même. Enfin le simple souci d'information du souverain lui commande de permettre à ces communautés de représenter avec vigueur et indépendance leurs intérêts particuliers devant lui.

## COORDONNER LES INITIATIVES LOCALES...

Dès lors, sur quel modèle pourrait être réorganisée la vie locale ? Sans vouloir tomber dans les travers des faiseurs de programme nous pouvons poser quelques principes.

— L'Etat royal se limiterait à coordonner de façon souple la politique économique des régions, à garantir l'ordre public, à prévenir les tentations de désintégration de l'unité française.

— Tout le reste, c'est-à-dire la planification économique, les schémas d'urbanisme et les plans d'occupation des sols, la direction de l'Université, la recherche scientifique, etc. seraient partagés entre les municipalités de canton, les « pays » (grands comme un arrondissement actuel, entités plus enracinées dans l'histoire et la géographie que les départements), enfin les régions.

— Il serait souhaitable que les instances régionales, élues par les administrateurs ayant fait leurs preuves au niveau municipal et de l'assemblée de « pays » comportent une Assemblée et un Exécutif régional en émanant, qui aurait sous ses ordres l'ensemble des Services administratifs et techniques régionaux. Le Préfet nommé par l'Etat serait son représentant auprès de l'Exécutif et le contrôleur a posteriori de la légalité des mesures prises.

## monarchie

Ironie du sort ! La semaine même où le *Nouvel Observateur* commence sa campagne pour Mitterrand, il publie un texte de M. Le Roy Ladurie sur l'histoire du Languedoc qui pourrait servir d'argumentaire pour la campagne de Bertrand Renouvin.

M. Le Roy Ladurie explique que l'Ancien Régime a toujours protégé les libertés du Languedoc. Il fait aussi ressortir que la francisation du pays est liée à des causes religieuses — diffusion du protestantisme et de la liturgie en français au XVI<sup>e</sup> siècle ; extension à l'inverse au XVII<sup>e</sup> siècle du courant de la contre réforme catholique venu des pays d'oc — mais que l'Etat royal n'a entrepris aucune action systématique de persécution de la langue locale. Tout serait à citer dans cet article. Contentons-nous de cet extrait :

« On est en présence, comme disent les anthropologues, d'une société segmentaire. Chaque groupe local se débrouille pour s'administrer presque tout seul, dans son coin. Les tâches hiérarchiques sont assurées à l'échelon supérieur par un système de relation patron-client qui met en jeu la Cour, les gouverneurs des provinces, les seigneurs de haut et de bas étage, etc. Les tâches dévolues au pouvoir royal sont suffisamment menues, en dépit des grands airs

# elle citoyenneté

Mais cette royauté ne dure que l'espace d'un scrutin, alibi destiné à cacher à l'électeur qu'il est dépossédé de sa citoyenneté dans sa vie quotidienne.

— Naturellement les collectivités locales seront dotées de ressources en fonction de leurs responsabilités. Sauf cas exceptionnel, la subvention sera exclue mais une fraction des impôts sera affectée automatiquement aux régions selon des modalités à déterminer. Rien de sérieux ne sera fait tant que le rapport des ressources Etat/collectivités locales ne sera pas sensiblement le rapport allemand où les diverses collectivités locales perçoivent une fois et demi plus de ressources fiscales que l'Etat.

Une administration régionale à plusieurs niveaux émanant les uns des autres et permettant ainsi une meilleure circulation de l'information entre les différents échelons, un Etat coordinateur sont les conditions qui seules rendront possible la participation des citoyens à l'échelon local.

## et libertés

qu'on prend à la Cour, pour qu'elles puissent être assurées par une bureaucratie squelettique. Le roi n'est pas seulement le chef d'un mince appareil de pouvoir. Il est aussi le symbole charnel de l'unité de tout le pays, concrétisée dans le corps physique de la personne royale.

Cette notion « corporelle » du pouvoir central a été du reste ressentie de nouveau comme phénomène de psychologie collective lors de la maladie et surtout de la mort de Georges Pompidou.

Ce symbole charnel, sauf exception peu signifiante, est reconnu comme tel dans toutes les provinces, quelle que soit la langue locale, d'oc ou d'oïl. Le pouvoir royal, malgré certaines prétentions mégalomaniaques qui passeront les bornes sous Louis XIV, est, en fin de compte, limité par les privilèges des régions, surtout quand celles-ci sont périphériques. Le roi ou ses bureaucraties veulent-ils, à partir de 1540, augmenter ou même introduire la gabelle (taxe du sel) dans telle province qui, jusqu'alors, en zone atlantique, en avait été exemptée ? Une bonne révolte comme celle des Pitauts, entre Loire et Garonne, en 1548, aura vite fait de ramener à l'ordre le pouvoir royal, et d'interdire le tour de vis fiscal qu'on voulait imposer aux sujets. »

## ... ET LIQUIDER LE PASSIF DE LA CENTRALISATION

Il est vrai que cette révolution des structures et des mentalités que suppose la décentralisation n'est pas aisée à réaliser.

Mais le courage et la continuité dans le dessein politique, la monarchie saura le trouver dans son principe.

Postulat gratuit ? Non. En voilà deux exemples :

— les notables politiques qui ont trahi leurs mandants subsisteront provisoirement après l'instauration monarchique. Mais alors l'Etat, sans avoir à craindre leur opposition électorale, pourra aiguillonner tous les mouvements d'éducation populaire qui susciteront de nouvelles élites.

— la modification de l'aménagement du territoire suppose une décongestion de Paris et une revitalisation des régions donc des mouvements de population et d'entreprises. Ces mouvements génèrent bien des habitudes. Ainsi il n'est pas sûr que certains petits patrons de régions anémiées qui sous-païent leurs ouvriers seront ravis de voir un afflux de personnel et d'usines, ayant les uns et les autres l'habitude de pratiquer de plus hauts salaires, créer une contagion fâcheuse. A l'inverse, il est douteux que les lobbies économiques parisiens acceptent de bon cœur de voir la croissance de la capitale stoppée.

C'est à ce moment qu'un Etat dégagé des servitudes électorales sera bien utile pour aider les pouvoirs régionaux à résister à ces pressions.

## VERS UNE NOUVELLE CITOYENNETÉ

Monarchistes, nous proposons aux Français un nouveau contrat social : qu'ils abandonnent leur souveraineté politique, illusoire alibi à la dictature de l'Etat. En échange ils recevront un **droit concret de citoyenneté** leur permettant de prendre des initiatives dans le cadre d'une large démocratie locale. Ainsi parviendra-t-on à un modèle « cybernétique » de société dans lequel des pouvoirs autonomes et indépendants s'autorégulent les uns les autres.

Encore faut-il qu'il y ait une cellule centrale coordonnatrice. La monarchie sera cette cellule centrale. Recevant les informations de toutes les cellules territoriales du pays, tout en étant dégagée des tâches de gestion, elle pourra même imaginer des solutions inédites : le mouvement culturel régionaliste est profondément sain ; les « technocrates » de la D.A.T.A.R. passionnés d'aménagement du territoire sont souvent compétents ; les uns et les autres ne voient par fonction qu'une partie du problème régional. Composer ces vues afin d'accélérer la renaissance régionale, transmettre une impulsion aux unités régionales, en recevoir en re-

tour les informations permettant de corriger les erreurs, l'institution monarchique est par excellence à même de le réaliser.

Substituer à une société mécaniste une société cybernétique où l'imagination sera au pouvoir, n'est-ce pas la meilleure manière de donner aux Français l'authentique citoyenneté qu'ils réclament chaque jour avec davantage d'insistance ?

Arnaud FABRE

(1) Par ce biais les conseils régionaux auxquels ont été cependant attribué d'intéressantes compétences en matière d'investissements risquent à leur tour de sombrer dans le clientélisme ou le parlementarisme à l'échelon régional.

(2) Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action régionale.

pendant

la campagne

électorale,

diffusez

le « projet

royaliste »

prix 15 F (18 franco)

# quelques réflexions de bon sens

« Un candidat royaliste pour l'élection à la Présidence de la République, c'est un comble ! » s'exclament les journalistes d'Europe 1 à l'annonce de la candidature de Bertrand Renouvin.

Ce qui aurait été un comble c'est que les royalistes n'aient pas participé au débat de la campagne présidentielle à l'heure où les hérauts de l'intelligentsia républicaine sont hantés par l'absence de monarchie.

A tout seigneur tout honneur ! M. Raymond Aron pose nettement le problème de la continuité dans le *Figaro* (17 avril 1974). « Le roi est mort, vive le roi ! ». Au temps de la monarchie héréditaire, le cri, répercuté à travers les rues de la ville et des campagnes, symbolisait la continuité tout à la fois du royaume et de la famille régnante. A supposer que le Président de la République française, tel le Premier ministre de Grande-Bretagne ou le président des Etats-Unis, passe à juste titre pour un monarque élu, le principe démocratique ne permet pas d'éviter un inter-règne. La période électorale, plus ou moins longue selon les pays et les circonstances, comporte toujours quelque incertitude, voire quelque confusion pour employer ce mot à la mode. »

Incertitude et confusion sont des euphémismes ! Malheureusement la confusion se glisse à son tour dans l'esprit de M. Aron lorsque, décidément troublé par le nécessaire caractère monarchique que doit présenter tout régime, il tente de s'en sortir en identifiant monarchie et état électif (le *Figaro* du 18 avril). « Dans son récent livre, "La Monarchie républicaine", Maurice Duverger cite un auteur anglais qui a donné pour titre à une étude sur le régime britannique "Le Monarque élu". Peut-être la notion même de roi perd-elle, dans cet usage, une bonne part de sa signification. L'action, le commandement appellent une certaine monarchie ; en dernière analyse, il faut bien qu'un homme dise oui ou non et prenne la décision qui engage la collectivité entière. Seul, face à sa conscience, il engage la collectivité mais il se réclame de tous, et c'est pourquoi le vrai monarque reçoit l'investiture, à notre époque, du suffrage universel et non plus les huiles du sacre à la cathédrale de Reims. Là-même où subsiste une monarchie héréditaire, c'est l'élu du peuple qui exerce les prérogatives du souverain. »

Raymond Aron ne voit pas que si une monarchie prospère suppose un large consensus populaire, cela n'a rien de commun avec le processus qui amène une fraction des électeurs à élire un candidat contre une autre fraction de Français.

M. André Fontaine pour sa part fait excellemment ressortir dans un article du *Monde* intitulé « L'héritage des Capétiens » (18 avril) la nécessité d'un projet capétien associant volonté, imagination et continuité pour assurer l'indépendance nationale.

« Toute ma vie, je me suis efforcé de mener la politique des Capétiens. » Cette phrase, Charles de Gaulle ne l'a pas inscrite dans un testament politique. Instruit par l'histoire du peu d'efficacité de ce genre de documents, il a préféré ne pas en laisser. Mais elle figure dans une lettre qu'il a écrite au comte de Paris, au lendemain de l'échec du référendum d'avril 1969, et dont M. Raymond Tournoux vient de nous révéler l'existence...

« Il en a été de même depuis la libération. La "politique des Capétiens" a eu raison aussi bien de la Communauté européenne de défense — contre laquelle, de manière significative, s'était élevé le comte de Paris — et de l'intégration atlantique que de la "révolution" de mai 1968, dont les drapeaux, rouges ou noirs, disaient assez le caractère "a-national". En 1969 encore, le gaulliste Pompidou l'a emporté sur l'europhéen et l'atlantiste Poher... »

« ... La politique est l'art du possible, et c'est vrai de la politique étrangère comme du reste. Il faudrait au nouveau président une volonté et une imagination peu communes pour modifier vraiment, compte tenu du poids réel de la France et de sa place sur la carte, les destinées de l'Europe et du monde. Il aura déjà assez de peine à résister aux pressions de toutes sortes qui s'exerceront sur lui, de l'intérieur et de l'extérieur, pour lui faire prendre à son compte, sous couleur de défense de la liberté, de la paix ou du socialisme, les intérêts de l'une ou de l'autre des superpuissances. »

Mais quelle continuité, quelle indépendance sont possibles à l'heure où au socialiste

atlantiste Mitterrand s'opposent (?) un Chaban fort peu gaullien en politique étrangère et un Giscard qui vogue toutes voiles déployées vers les marais de l'europhisme cher au centre démocrate ?

Décidément cette campagne offre d'excellentes occasions de taper sur le clou que Philippe Charpentier a commencé de planter dans *Combat* (17 avril 1974) lorsqu'il affirme que la monarchie est « la seule solution pour résoudre les grands problèmes débattus par Mansholt et Mendès-France : parfaitement renseignée, non par des députés, mais par des délégués, c'est-à-dire des hommes compétents, parfaitement indépendante pour soutenir la cause des plus faibles ; parfaitement compétente par l'association au pouvoir de tous les génies économiques, financiers, diplomatiques, intellectuels, artistiques... du pays sans acception d'idées ou d'origine... [et elle] demeure la seule manière d'envisager une politique à longue échéance, qui est le prix d'un nouvel art de vivre, d'un socialisme à visage humain, d'un changement qualitatif de la vie. »

F. W.

## malraux vainqueur de la mort

Avec *La Tête d'obsidienne* (1), André Malraux apporte au domaine littéraire français un ouvrage unique, qui échappe victorieusement à toute tentative de classification. Il s'agit sans doute de l'éloge funèbre d'un ami, Picasso ; il s'agit aussi d'une stèle animée, d'un mausolée étrange constitué par la musique poignante d'une prose française royale ; il s'agit encore et surtout d'une superbe négation de la fin et d'un grandiose défi à la mort. L'écho païen d'Orphée, de Thésée, d'Héraclès semble y trouver une sorte de résonance christique jusque dans le titre général : *Le Temps des Limbes* où la *Tête d'obsidienne* s'inscrit entre la *Condition Humaine* et la *Divine Comédie*.

Le peintre Picasso a déjà connu des commentateurs aussi érudits que brillants (2). Avec Malraux, nous avons une évocation à la fois vivante et intemporelle : nous saurons ainsi, grâce à ce témoin privilégié, l'essentiel de la pensée de Picasso sur sa peinture, sur celle des autres, sur le destin.

C'est à André Malraux que notre époque doit le concept nouveau de Musée Imaginaire et ses nombreuses et fécondes applications. Aussi, chemin faisant, Malraux situera de façon toute naturelle l'œuvre de son ami dans la chaîne plusieurs fois millénaire de l'art des hommes.

L'évocation de la tête d'obsidienne constitue par elle-même œuvre d'art, par l'enchantement qui émane de la sertiure des mots et de la progression des idées :

« ... au Musée National de Mexico (...) j'avais retrouvé le crâne précolombien d'obsidienne... Objet illustre, il est représenté seul dans une vitrine, devant une glace qui unit à lui les visiteurs, comme les miroirs encastrés à la place des dieux unissent les fidèles au sacré. Il reflète aussi la verrière géante à travers laquelle les arbres

entrent dans les salles — les grands arbres héritiers de ceux qui ont bordé les canaux de la capitale aztèque où les Espagnols trouvèrent "tant de fleurs magnifiques, et de nains tristes" »...

« ... Ce crâne figure la Mort, mais comprenons-nous jamais les idoles disparues ? Pourtant, il transcende les civilisations mieux que les idoles mexicaines qui l'environnent (...) Non parce que l'obsidienne représente un crâne, mais parce que son quartz noir le représente selon un style. Malgré la pérennité des archétypes, ce style en fait le signe d'un dialogue de l'homme avec l'autre monde. Un signe, et aussi un symbole au sens ancien, le symbole qui exprime ce qui ne peut être exprimé que par lui. "Le secret des choses, qui n'est pas dans leur apparence..." », dit Aristote... »

Plus loin, dix pages avant la fin de cet essai, Malraux éclaire la signification de cette tête d'obsidienne : « Le crâne est le signe de la mort, à quelque civilisation que son image appartienne, mais elle est sans poids dans les religions qui connaissent le grand langage funèbre. Le collier de têtes de Dourga appartient au pittoresque en face de Çiva, le crâne et les tibias sont dérisoires en face du crucifix... »

Cet éloge de Picasso porté par une explication pénétrante du Musée Imaginaire, montre que l'art universel est une première victoire des hommes contre la mort. Il montre aussi que Malraux appartient au groupe d'hommes qui attendent l'heure annoncée par le poète John Donne :

« ... mort, tu mourras ! »

PERCEVAL

(1) Aux éditions Gallimard.  
(2) Parmi les plus récents nous renvoyons à l'excellent Picasso d'André Fermigier, Hachette éditeur.

## de simples mesures techniques

Au trouble politique, à l'instabilité fondamentale des institutions qu'il révèle, s'ajoutent aujourd'hui l'incertitude économique et le malaise social. Bien avant son ouverture officielle, la campagne électorale s'est résolument engagée sur le terrain économique. Rien d'étonnant dans cette orientation.

La personnalité même des principaux candidats confère aux problèmes économiques et sociaux une place majeure dans les débats qui les opposent. MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing ont été intimement mêlés à la politique économique et sociale de la V<sup>e</sup> République. Le ministre de l'Economie et des Finances a pour lui un passé de compétence certaine sinon de réussites éclatantes. Le nom du maire de Bordeaux reste attaché à celui de la « nouvelle société ». Quant à M. François Mitterrand, consacrant dès ses premières conférences de presse une large place aux problèmes économiques et sociaux, il a obligé ses adversaires directs à définir leurs programmes par rapport à ses propositions : il les a attirés sur le terrain choisi par lui et aménagé avec soin.

### LES INSUFFISANCES DU PROGRAMME COMMUN

Car le programme économique du candidat de la gauche, au-delà des mesures de nationalisation qui relèvent plus du « mythe » que de l'action économique positive, comporte des aspects indéniablement constructifs. Son plan d'action en trois phases, à court, moyen et long terme, se présente comme un ensemble relativement cohérent, ordonné autour de l'idée-force de la lutte contre les inégalités. Un thème qui a de fortes chances de trouver un écho profond chez un grand nombre de Français. A court terme on retiendra la suppression de la T.V.A. sur les produits de première nécessité, le lancement d'un emprunt de 10 milliards de francs indexé sur les prix, l'indexation de l'épargne, le S.M.I.C. à 1.200 francs, le relèvement du minimum vieillesse, toutes mesures

qui ne peuvent qu'être approuvées alors que l'institution de l'échelle mobile des salaires reste plus contestable sinon dans son effet direct sur la garantie du pouvoir d'achat du moins dans ses conséquences à la fois sur la dévalorisation — déjà bien entamée — de la notion de salaire, et sur l'accélération de l'inflation. Une dernière proposition retient l'attention : l'obligation de soumettre toute décision de licenciement aux comités d'entreprise et aux conseils généraux ou régionaux.

Les réformes prévues à moyen terme sont moins précises et envisagées hors de toute analyse sérieuse du contexte socio-économique dans lequel elles pourraient s'inscrire. Promettre la retraite à soixante ans, la réduction du temps de travail, cinq semaines de congés payés ne signifie nullement qu'un effort soit entrepris pour intégrer les personnes âgées à une société industrielle dont elles sont quasiment exclues pour cause de non-productivité, ou pour donner un sens nouveau au travail et par-là même au loisir. Envisager également une restructuration industrielle permettant d'« assurer l'indépendance nationale » sans évoquer le poids des firmes multinationales n'est pas très constructif. Quant à la réforme de la fiscalité, ou à celle de la sécurité sociale, elles sont nommées pour mémoire, comme dans chaque débat à caractère électoral.

Enfin M. Mitterrand a annoncé la mise sur pied d'un plan de cinq ans évoquant tour à tour le « droit de vivre », le « temps de vivre », la « réorientation de la production ». De biens bonnes intentions, certes mais difficilement conciliables avec le souhait exprimé d'un fort taux de croissance.

### EN FACE : LE VIDE...

Bien que fortement contestable un tel « projet » a au moins le mérite d'exister. Les réactions et propositions de MM. Chaban-Delmas et Giscard d'Estaing, moins structurées, moins élaborées sont également peu convaincantes.

Depuis le déclenchement de la crise énergétique, malgré son souci louable de mieux informer les Français, le ministre de l'Economie et des Finances n'a pu faire la preuve d'une volonté réelle de mettre en oeuvre une politique économique de grande envergure. Le « pilotage à vue » fut sa seule doctrine et son action depuis 1969 se résume en un dosage de « laissez-faire » et de dirigisme, d'absences de décisions et de réformes mineures. M. Chaban-Delmas pour sa part propose lui aussi un plan : un « plan d'assainissement de l'économie ». Quelques phrases généreuses sur le pouvoir d'achat, une redéfinition à peine originale des problèmes actuels n'emportent pas l'adhésion. Seul aspect vraiment concret, sinon très spectaculaire, cette idée d'instituer une garantie annuelle des ressources qui rejoint le principe de l'impôt négatif.

Il faut donc se tourner vers des candidats dits « marginaux », tel M. René Dumont, pour trouver autre chose qu'une simple volonté de gestion plus ou moins rationnelle agrémentée de considération pseudo-philosophiques sur la place de l'homme dans la société. Si le « candidat de l'écologie » a posé certains des vrais problèmes de notre civilisation, s'il a su dès le début de sa campagne non seulement critiquer mais proposer des mesures originales telle cette « taxe à la valeur retranchée », pénalisant les facteurs de pollution, il reste, avec son malthusianisme affiché, le prototype d'un courant informel qui se réfugie dans l'utopie.

Face à la gravité des problèmes posés, il apparaît que la véritable solution ne peut résider dans de simples mesures techniques. Face à l'inflation, qui lamine plus que jamais la plupart des revenus durement acquis, des mesures d'une extrême rigueur doivent être appliquées : briser la rationalité technocratique, libérer le pays de son carcan bureaucratique, rendre enfin aux citoyens leurs libertés : c'est cela qui seul peut permettre l'efficacité des solutions.

P. D'AYMERIES

## mouvement royaliste

### AUTOCOLLANTS

Des autocollants sont disponibles (format 8 x 11 cm).

Seules les commandes accompagnées de leur règlement seront honorées.

#### Tarif :

50 ex. : 5 F (franco 6 F)  
100 ex. : 8 F (franco 10 F)  
500 ex. : 30 F (franco 33 F).

### N.A.F. AVORTEMENT

Un numéro spécial de la N.A.F. sur quatre pages, consacré au problème de l'avortement est paru.

#### Tarif :

1 ex. : 1 F  
10 ex. : 5 F  
50 ex. : 20 F  
100 ex. : 30 F  
500 ex. : 110 F.

### TRACT

Un tract imprimé est disponible (format 16 x 25 cm).

#### Tarif :

100 ex. : 8 F (franco 10 F)  
500 ex. : 35 F (franco 40 F)  
1000 ex. : 60 F (franco 65 F).

### LES MERCREDIS DE LA N.A.F.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 24 avril à 21 heures. « Les élections présidentielles ». — Pourquoi la N.A.F. soutient Bertrand Renouvin — Présentation des thèmes de campagne — Le rôle des militants — Organisation des comités de soutien.

La réunion aura lieu 12, rue du Renard, 75004 Paris (salle du deuxième étage).

### PARIS-15<sup>e</sup>-CLAMART-ISSY-VANVES

Reprise de la permanence le vendredi 26 avril avec un exposé suivi de débat sur les élections présidentielles.

Réunion à 21 heures au Café des Sports (salle en sous-sol), 25, rue Alain-Chartier (métro Convention).

### PIERRE FONTEL

Notre ami Pierre Fontel est mort le 8 avril à Bruxelles, des suites d'un accident. Tous les participants à la Fête de Jeanne d'Arc, l'année dernière à Orléans, se souviennent de ce chanteur de talent, grand admirateur de Baudelaire.

Que sa femme et ses enfants trouvent ici l'expression de nos condoléances émues et de nos sentiments attristés.

# une monarchie « républicaine » ?

Une vision souvent pertinente mais qui n'atteint jamais à la critique des idéologies dont elle est victime.

M. Maurice Duverger vient de publier un livre que les circonstances se sont chargées de mettre en valeur (1). Mais la consécration par l'événement n'est jamais qu'un hommage à la réflexion qui le presse et l'éclaire. Frappé par la personnalisation du pouvoir qui affecte la démocratie française, le célèbre professeur de la faculté de Droit de Paris a tenté d'analyser le phénomène en le reliant à l'évolution historique, au développement de la société industrielle ainsi qu'à des expériences étrangères d'un type voisin. A dire vrai, nous n'avons rien appris d'essentiel, dans ces pages, que nous ne sachions déjà. Les travaux accumulés depuis plus de quinze ans par des écrivains de notre école, Maurice Jallut, Pierre Debay ou Pierre Boutang, nous avaient suffisamment éclairés sur les divers aspects de l'Etat issu du coup de force de 1958. Il n'est pas mauvais que ces travaux reçoivent la caution implicite de M. Duverger même si, par ailleurs, son livre mêle à de justes considérations des préoccupations idéologiques défraîchies.

## POUVOIR ET ECONOMIE

On retiendra particulièrement le lien établi entre la transformation de l'Etat et celle de l'économie capitaliste : « Les monarchies républicaines d'aujourd'hui correspondent à un nouveau type de capitalisme que les communistes appellent capitalisme monopolistique d'Etat... Le progrès technique impose une nouvelle structure des unités de production qui s'étend à toutes les autres organisations : économiques, sociales, administratives, politiques, etc. Elle se caractérise par un mélange entre les mécanismes de décision collective par petits groupes d'experts et le pouvoir personnel d'un homme qui tranche en dernier ressort. John Kenneth Galbraith l'a décrit dans les "Etats industriels d'Occident" sous le terme de "technostructure" ».

L'ère de la démocratie parlementaire est close. Ce régime est condamné. Il est bon de rappeler ses origines. Le capitalisme libéral du XIX<sup>e</sup> siècle lui était d'autant plus lié que le rôle économique de l'Etat y était des plus réduits. Fonctionnant selon les mécanismes spontanés du marché, ce capitalisme refusait toute contrainte de l'Etat, auquel il laissait simplement le soin de faire la police pour le protéger des insurrections des « classes dangereuses ». Engels avait donc bien raison de définir cet Etat libéral comme une troupe d'hommes armés au service du pouvoir économique.

On peut noter aussi que les théoriciens, anglais surtout, du parlementarisme avaient particulièrement insisté sur l'avènement de la société productive. Rompant avec la société d'ordres d'Ancien Régime, la société nouvelle se stratifierait désormais en classes ayant leur rôle strictement défini par une fonction économique. Puisque dorénavant la seule finalité sociale était la production, le bien commun ou intérêt général se définissait par l'obtention du produit national maximum. L'accord sur cet objectif indispensable ne pouvant qu'être unanime, nos théoriciens croyaient avoir trouvé là le fondement du pouvoir parlementaire. Une harmonie parfaite ne manquerait pas de se réaliser entre les représentants délégués par des citoyens tous d'accord pour participer au banquet de l'abondance.

Tocqueville lui-même participait de cette mentalité, pensant que l'ordre « ancien », l'aristocratie et la monarchie étaient désormais caducs puisque les privilèges étaient abolis au profit de la démocratie. Certes il discernait les faiblesses de l'Etat nouveau, mais s'en consolait en imaginant un monde pacifique se livrant aux activités paisibles du commerce. Ce en quoi, il se trompait d'ailleurs lourdement. Schumpeter, qui savait également faire œuvre d'analyste politique perspicace avait été particulièrement frappé par l'incompétence et l'incohérence de l'Etat parlementaire et les graves conséquences que son incurie entraînait. Le grand économiste condamnait ainsi toutes les théories démocratiques du XIX<sup>e</sup> siècle qui, non contentes de définir un régime étranger à la réalité, mettaient les sociétés en péril. Ne partageant pas les illusions de Tocqueville, il discernait la permanence des objectifs politiques, par-delà l'évolution économique.

Si aberrant soit-il, le régime parlementaire pouvait fonctionner sous le règne du capitalisme libéral. Avec l'avènement du capitalisme technocratique, il était condamné. Maurice Duverger a raison de le souligner. Dans la mesure où l'Etat joue un rôle considérable dans l'économie, est amené à trancher souverainement, il faut que cet Etat existe, soit tiré de son néant parlementaire, de son incohérence structurelle et donc des partis. Il lui faut l'unité, la continuité, l'autorité souveraine.

## L'ESSENCE DU POLITIQUE

En se résumant, on pourrait dire que les théoriciens du parlementarisme voulant définir le régime politique adapté à l'évolution économique avaient défini l'anarchie dans l'Etat. Cette anarchie bénie par le libéralisme, se trouvait condamnée par les technostructures, l'évolution des temps exigeait une restauration du politique.

Une question se pose alors : cette restauration du politique s'accomplit-elle sous la forme de la technocratie ? Dans ce cas, il n'y a pas vraiment d'indépendance de l'Etat, puisque le pouvoir est tenu en main par ceux qui détiennent aussi le pouvoir économique. Maurice Duverger discerne bien la difficulté : « Si les technostructures ne trouvent en face d'elles qu'un pouvoir parlementaire, elles sont presque libres d'agir à leur guise et la démocratie se dégrade en technocratie. Elles ne peuvent être tenues en échec que par une autorité politique forte, dotée de moyens et de prestige qui arbitre entre leurs membres et impose la décision finale. Seul un chef de gouvernement issu du suffrage universel remplit ces conditions. D'une part, il est assez puissant pour s'imposer. De l'autre il représente l'ensemble des citoyens. Alors, le rôle du parlement consiste moins à contenir directement les technostructures qu'à contenir le monarque républicain qui les contient. Autant il est mal adapté à la première tâche, autant il est capable de remplir la seconde. Tel est le schéma sommaire des monarchies républicaines. »

Maurice Duverger illustre cette explication par l'exemple français. En 1958, de Gaulle a mis fin au parlementarisme, en renforçant l'exécutif. L'élection du président au suffrage universel

est le « nec plus ultra » du nouveau régime. Charles de Gaulle s'en est expliqué lui-même : « ...Je crois que le seul moyen est l'élection par le peuple du Président de la République. Celui-ci, s'il était désigné par l'ensemble des Français — personne d'autre n'étant dans ce cas — pourrait être "l'homme du pays", revêtu, par là, aux yeux de tous et aux siens d'une responsabilité capitale, correspondant justement à celle que lui attribuent les textes. »

Reste à savoir ce que vaut ce régime, par-delà les intentions de ses fondateurs, de leurs textes et des exégètes de ces textes. L'élection du Président au suffrage universel suffit-elle à lui donner toute l'autorité nécessaire ? Si oui, on se demande pourquoi le fondateur de la V<sup>e</sup> République affirme sans cesse, par ailleurs, qu'il tient son pouvoir réel d'une légitimité étrangère au suffrage. Pourquoi cette référence constante au 18 Juin, à l'appel muet et impératif de la France ? Une nouvelle dimension apparaît, indispensable au pouvoir, que l'on ne parviendra jamais à éliminer de l'horizon politique.

Nous retrouvons ainsi la trilogie chère à Pierre Boutang : l'autorité, le consentement et la légitimité. En de Gaulle ces trois caractères se sont retrouvés. Une autorité a été rétablie, confortée par un fort consensus populaire, et par le charisme gaullien. Avec Georges Pompidou, le charisme disparaissait en même temps que la légende. L'autorité demeurait avec un consensus même médiocre. En 1969, sa présence en coulisse, en réserve de la République, lui conférait un droit de succession moral. Mais en 1974 qui de Chaban ou de Giscard a droit de succession ? Si l'un réussit à l'emporter, son consensus sera infiniment plus médiocre que celui de Georges Pompidou, puisqu'il sera le fruit d'un compromis. Ainsi voyons-nous la progressive dissociation de l'Etat gaullien. Sans légitimité, sans consentement, que restera-t-il de l'autorité ? La question se pose avec d'autant plus d'acuité que le parlement subsiste, qu'il a le pouvoir de mettre en échec l'exécutif.

Il n'est pas vrai d'autre part que le parlement peut réellement contenir le « monarque républicain ». Il ne peut le contenir qu'en annihilant son pouvoir. Il n'est donc pas en mesure de défendre les libertés. Maurice Duverger, incorrigible idéologue, ne parvient pas à comprendre qu'il n'y a que la décentralisation pour contenir le pouvoir de l'Etat et défendre les pouvoirs des citoyens.

Son analyse souvent pertinente n'atteint jamais à la critique des idéologies dont il est victime. C'est dommage. Sa réflexion sur la nécessité de la restauration de l'Etat aurait pu l'entraîner très loin. Sans doute a-t-il une peur panique d'une contestation qui ne ferait rien subsister des illusions qui continuent à bercer une part de la classe politique et une part de l'intelligentsia. L'incohérence et l'inconséquence de la « monarchie républicaine » n'en apparaîtront pas moins aveuglantes à des générations moins pétrées de préjugés et qui n'auront pas peur de dissocier l'autorité de la tyrannie et les libertés de l'illusion démocratique.

Gérard LECLERC

(1) Maurice Duverger : « La monarchie républicaine », Laffont.